

Réponse du Conseil administratif à la motion du 26 novembre 2008 de Mmes Frédérique Perler-Isaaz, Marie-Pierre Theubet, Véronique Paris, Anne Carron-Cescato, Catherine Gaillard, Florence Kraft-Babel et M. Jacques Baud, acceptée par le Conseil municipal le 3 octobre 2009, intitulée: «Ateliers d'artistes: rendons Grast aux artistes!»

TEXTE DE LA MOTION

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif

- à concrétiser le projet de 24 ateliers d'artistes à la rue François-Grast dans les plus brefs délais, si possible en en réduisant le coût;
- à attribuer lesdits ateliers prioritairement à des communiers.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Conseil administratif répond à la motion M-837 par le dépôt de la proposition PR-838 du 10 novembre 2010 en vue de l'ouverture d'un crédit de 1 273 000 francs destiné au concours et à l'étude d'un immeuble de logements et d'ateliers d'artistes, situé à la rue François-Grast, sur la parcelle N° 1716, feuille 27 du cadastre de la commune de Genève, section Eaux-Vives.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le conseiller administratif:
Rémy Pagani

Le 17 novembre 2010.